



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2017

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE DIX SEPT** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **19 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, BAUDREY, LEGRAND, NAGEL-NICOLAS, NOIROT, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BARBAUD, BERNARDIN, DEMESMAY, DODIN, DURSUN, LINOZZI (à partir de 19 h 25), MAURER, PRETOT, STIMPLING, THOMAS, DUVERNOIS, GHAYOU, KUTTLER, NICOLETTI, PAGE (à compter de 19 h 30), Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
M. BERTOCCHI	M. BAUDREY
Mme LINOZZI (jusqu'à 19 h 25)	Mme PRETOT
Mme NOWAK	Mme NOIROT
M. POUX	M. LEGRAND
Mme PAGE (jusqu'à 19 h 30)	M. NICOLETTI

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,
M. Christian ROTH, chargé d'études des travaux d'investissement

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme DEMESMAY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire propose au conseil municipal de voter une motion contre les réductions successives des horaires d'ouverture du bureau de poste. Cette proposition est acceptée A L'UNANIMITE. Le projet de motion est distribué aux conseillers municipaux.

La séance a été déclarée ouverte.

Question 2017-28 – Administration – Approbation du compte-rendu de séance du 14/04/17

Le Maire demande au conseil municipal s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du 14 avril 2017.

Madame DUVERNOIS souhaite que soient ajoutées au compte-rendu deux précisions :

Sur la question 2017-23 – Accueil périscolaire - tarifs rentrée septembre 2017 : les 4 abstentions portent sur le fait que la proposition de prévoir 5 tranches de tarifs n'a pas été retenue mais la modification des QF et la non augmentation de tarifs sont satisfaisants

Sur la question 2017-27 – Budget primitif 2017 : les 4 oppositions sont justifiées par :

- le faible taux de réalisation d'investissements en 2016, et le montant important des restes à réaliser,
- le peu d'investissements nouveaux en 2017,
- une demande d'un plan pluriannuel des projets

Le Maire rappelle que :

- les taux de réalisation des investissements se constatent au Compte Administratif et non au Budget Primitif
- le programme sur lequel a été élue la liste porte sur les 6 ans de mandat.

Ces remarques prises en compte, le conseil municipal, A L'UNANIMITE, approuve le compte-rendu du 14 avril 2017.

Question 2017-29 – Administration – Convention avec Pays de Montbéliard Agglomération pour l'organisation des marchés du soir

Depuis quelques années, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) organise les marchés du soir. Dans ce cadre, les communes de la communauté d'agglomération accueillant ces marchés signent une convention déterminant les modalités d'organisation. Cette année, le marché du soir se déroulera le 7 juillet.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention ainsi que celles des années à venir.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2017-30 – Administration – Avis sur délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé

Dans le cadre des opérations de délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'Autoroute A36 sur le tronçon sis dans le département du Doubs, le Conseil Municipal est sollicité pour donner son avis sur le plan projet de délimitation partielle des voies de communication rétablies sur la commune d'EXINCOURT ;

Cette opération de délimitation permettra la remise foncière de ces voies aux collectivités par actes administratifs à titre gratuit, les frais de transferts étant à la charge de la société APRR.

L'exposé entendu, le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

- donne un avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre de la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A36, telle qu'elle figure au plan projet ;
- autorise le Maire à signer toutes pièces inhérentes aux remises de ces voies à la commune.

Question 2017-31 – Travaux -Rues Bouquières / Port / Arbues

Les travaux d'installation de l'éclairage public rue des Bouquières / Port / Arbues sont terminés. Il est donc possible d'engager la réalisation de la réfection de la voirie.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire ;

- à lancer la consultation des entreprises retenues lors de la procédure d'accord-cadre pour la réalisation des travaux de voirie 2016-2019 signé en juin 2016,
- à signer le marché à intervenir, les crédits étant inscrits au budget primitif pour un montant de 334 000 €.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2017-32 – Travaux – Réalisation d'un terrain synthétique d'entraînement

Des crédits sont inscrits au budget pour la réalisation d'un terrain synthétique d'entraînement de football, au complexe sportif rue de l'Usine.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire :

- à lancer les consultations pour la maîtrise d'œuvre de l'opération, puis pour la réalisation des travaux,
- signer les marchés à intervenir dans ce cadre et toutes pièces afférentes.

Le conseil municipal, par 19 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (ce projet n'a pas fait l'objet d'un débat antérieurement à l'inscription des crédits au budget)

19 h 25 – Arrivée de Madame LINOZZI

Question 2017-33 – Personnel – Mise en place d'un planning annuel d'astreintes techniques

Par délibération n° 2005-63 du 9 décembre 2005, le conseil municipal a déterminé les modalités d'organisation des périodes d'astreintes dans les cas d'événements climatiques.

Afin d'améliorer le service et suite à l'accord des agents susceptibles d'être concernés, il est proposé au conseil municipal d'ajouter aux astreintes « climatiques » des astreintes « techniques » basées sur un planning annuel. Les agents des services techniques bénéficieront des indemnités réglementaires correspondantes.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2017-34 – Personnel – Tableau des emplois - modifications

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grades. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Le Maire propose de modifier le tableau des emplois **à compter du 1^{er} juillet 2017** de la façon suivante :

ORIGINE DE LA MODIFICATION	CREATION/SUPPRESSION	EMPLOIS	Nb H / semaine	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
Avancements de grade (suite avis favorable CAP)	SUPPRESSION	Puéricultrice classe supérieure	TC	1	0
	CREATION	Puéricultrice hors classe	TC	0	1
	SUPPRESSION	Adjoint du patrimoine princ. 2 ^{ème} cl.	TC	1	0
	CREATION	Adjoint du patrimoine princ. 1 ^{ère} cl.	TC	0	1
	SUPPRESSION	Adjoint d'animation	28 H	2	1
	CREATION	Adjoint d'animation princ. 2 ^{ème} cl.	28 H	1	2
	SUPPRESSION	ATSEM princ. 2 ^{ème} cl.	32.5 H	3	2
	CREATION	ATSEM princ. 1 ^{ère} cl.	32.5 H	0	1
Recrutement	CREATION	Technicien princ. 2 ^{ème} cl.	TC	0	1

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Question 2017-35 – Finances – Décision modificative n° 1

Le Maire propose les quelques modifications budgétaires suivantes (transferts de crédits) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Article	Objet	Montant
6574	Subvention	9 000
60622	Carburant	-500
611	Prestations de service	-8 500
TOTAL DEPENSES		0
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
Article	Objet	Montant
20422	Subv. Equipem. pers.privées	-9 000
2183	Mat. Bureau et informatique	700
2184	Mobilier	700
2188	Autres matériels	4 900
21318	Autres bâtiments	2 700
TOTAL DEPENSES		0

Proposition approuvée A L'UNANIMITE

Motion contre les réductions successives d'ouverture au public du bureau de Poste

La Poste a engagé depuis plusieurs années une restructuration de ses services et n'a de cesse la réduction des horaires d'ouverture des bureaux au public.

Cette situation, justifiée par un besoin d'optimisation de travail des agents et une baisse de fréquentation, a déjà eu pour conséquence :

- la fermeture des guichets les après-midi sur 3 semaines chaque mois d'août
- plus récemment tous les mercredis après-midi,
- enfin, dès le 25 juin prochain, la fermeture des samedis matin.

En conséquence, le conseil municipal A L'UNANIMITE :

- Exprime sa plus vive inquiétude concernant l'avenir du bureau de poste d'EXINCOURT ;
- Rappelle son attachement au service public postal et bancaire qui doit rester un service de proximité indispensable à la population ;
- Déploie l'argument d'adaptation des ouvertures à la fréquentation des bureaux, qui ne peut, compte tenu des fermetures successives des guichets, qu'évoluer continuellement à la baisse

Divers

- Demandeurs d'emploi

Mois	Inscrits	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
juin 2017	228	112	116	176	52

- La Poste sera fermée le samedi à partir du 26 juin 2017 et les après-midi du 08 au 26 août
- La mairie sera fermée le samedi matin du 15 juillet au 19 août

- Un nouveau magasin a ouvert rue des mines IDEE SERVICE, dépannage électro – antenne – vidéo
- L'embauche de M. Christian GUILLEMIN-LABORNE en tant que responsable des services techniques, en remplacement de Damien CHASSIGNET est prévue mi-août.
- Une personne effectuera un Travail d'Intérêt Général aux services techniques pour une durée de 90 heures
- Une réunion publique a été organisée le 19 mai pour présenter le projet de couloir écologique
- Une réunion de présentation du projet de voie de la rue des Serrigots a eu lieu le 19 juin.
- DGF 2017 53 857 € (115 244 € en 2016)
- 61 enfants ont fréquenté le centre de loisirs pendant les vacances de Pâques : des enfants d'Exincourt mais également de Beaucourt, Taillecourt et Bethoncourt
- Un véhicule électrique et un réfrigéré ont été commandés et devraient être livrés à partir de septembre.
- Une tentative de vol par effraction a eu lieu au stade le 29 mai. Grâce à un voisin vigilant, les auteurs ont pu être appréhendés.
- Quelques dates :

27/06	20h15 inauguration place « Espace Georges Caburet »
	20h30 concert E.C.L.S.
07/07	marché du soir
08/07	11h00, inauguration peupleraie

Questions des conseillers municipaux

M. NICOLETTI s'interroge sur le devenir de la maison rue de l'Usine (gardien du stade)

Réponse : elle est actuellement occupée de façon provisoire par la compagne de M. COUTURET, ancien gardien et devra être restituée au plus tard le 31 août pour une mise à disposition du futur gardien.

M. NICOLETTI fait remarquer la vitesse excessive dans la rue des Mines et demande ce que la collectivité met en œuvre dans ce cadre.

Réponse : la rue des Mines est une voie départementale ce qui limite les investissements dans cette rue. Toutefois un radar pédagogique y a été installé (dans le 2 sens) : le constat est que ce type d'équipement n'a pas eu pour effet la diminution de la vitesse. Des contrôles de police y sont également effectués.

Mme PAGE demande s'il ne serait pas possible d'élargir les trottoirs, ce qui apporterait un confort pour les piétons et peut-être une diminution de la vitesse.

Réponse : seul le conseil général peut prévoir la modification de cette voie.

M. NICOLETTI demande qui est propriétaire de la voie le long du GEANT CASINO, car il s'y trouve un passage piéton qui est quasiment effacé.

Réponse : c'est une voie privée de GEANT CASINO à qui revient l'entretien.

Mme PAGE signale que de nombreux parents demandent si les « rythmes scolaires vont être modifiés pour la prochaine rentrée » (4 jours au lieu de 5 jours)

Réponse : Aucune information ou directive n'a été donnée à ce jour aux communes. Les services restent vigilants sur cette question.

Séance levée à 20 h 00.